N°270
Septembre - Octobre 2026

< REPÈRES

Magazine de la Chambre neuchâteloise
du commerce et de l'industrie



GRAND ANGLE — 08

Un clic peut tout faire basculer: les clés pour protéger son entreprise

>cnci

BCN 2026
Prix Innovation



Andrada Muntean, CEO et Charles-Edouard Marchand, Product Engineer

LA BCN FÉLICITE NOVOVIZ

Ses capteurs d'imagerie à photon unique remportent le **Prix BCN Innovation 2026.**

Valeur 150'000 francs

bcn.ch/prix-innovation

BCN

Quand l'entreprise devient la fausse **solution à tout vrai problème !**

À intervalles réguliers, le débat politique suisse – et pour l'occasion tous partis confondus – semble redécouvrir une même idée : lorsqu'un problème collectif apparaît, il suffirait de solliciter davantage les entreprises pour le résoudre.

Florian Németi
Directeur CNCI

Deux objets récemment remis sur la table illustrent parfaitement cette tendance : la taxe sur l'immigration et l'initiative socialiste visant à financer une partie des primes-maladie par les bénéfices des entreprises et par les hauts revenus. Derrière des thématiques différentes se cache, en réalité, une même logique : considérer que l'économie constitue une réserve de financement mobilisable à volonté. Ou, dit autrement, en l'absence d'imagination et de courage politique, on reporte le financement d'idées toxiques et la sortie d'impasses politiques sur la substance des entreprises. Que c'est à la fois facile et pauvre en solutions !

La question migratoire mérite d'être discutée, à plus forte raison après le score de la votation sur la Suisse à 10 millions. La croissance démographique exerce des pressions réelles sur les infrastructures, le logement, les transports et certains services publics. Ces préoccupations doivent être prises au sérieux et adressées par des mesures efficaces. Pour autant, faire porter le poids de ces défis sur les entreprises par le biais d'une nouvelle taxe affaiblirait notre économie sans résoudre les problèmes identifiés.

Dans de nombreux secteurs, les entreprises suisses peinent à recruter les compétences dont elles ont besoin. Industrie, santé, technologies ou construction dépendent fortement de forces de travail venues de l'étranger. Taxer davantage leur engagement reviendrait à pénaliser précisément les acteurs qui créent des emplois, investissent et génèrent de la valeur et des recettes fiscales sur notre territoire. Au risque de nous répéter : la prospérité ne se décrète pas ; elle se construit grâce à des entreprises capables de rester compétitives.

Un constat similaire s'impose concernant l'initiative visant à financer les primes-maladie par les bénéfices des entreprises et les hauts revenus. La hausse continue des coûts de la santé préoccupe légitimement la population, dont le pouvoir d'achat est la victime directe de l'inaction politique chronique et des lobbys de tous bords qui s'arc-boutent sur des rentes de situation inadmissibles. Mais il convient de distinguer le financement du problème lui-même. Augmenter la contribution des entreprises et de ceux qui payent beaucoup d'impôts ne réduit en rien les dépenses de santé. Cela ne diminue ni le coût des prestations ou des médicaments, ni les inefficacités du système, ni les dépenses administratives, ni la consommation de soins. La facture est simplement déplacée d'un acteur à un autre. Sans compter que, face à cette inflation continue des primes, ce sont d'abord les employeurs qui sont sollicités pour des hauses de salaires !

Cette approche présente en outre un risque plus fondamental. Les bénéfices des entreprises ne constituent pas une manne « collective » dans laquelle on peut puiser sans faire de dégâts. Ils financent les investissements, l'innovation, la recherche, la formation et les emplois de demain. Pour un canton industriel et exportateur comme Neuchâtel, cette réalité revêt une importance particulière. Nos entreprises évoluent sur des marchés mondiaux où la concurrence est sans concession, qui plus est avec un franc fort. Chaque charge supplémentaire réduit leur marge de manœuvre et leur capacité d'investissement.

La Suisse doit relever les défis liés à la migration et à la santé. Mais elle gagnerait surtout à s'attaquer plus fermement et plus courageusement aux causes qu'à rechercher sans cesse de nouveaux contributeurs. Une économie forte ne doit constituer ni la vache à lait, ni l'oreiller de paresse d'un système dépassé par l'ampleur et par la complexité des problèmes. À vouloir trop la solliciter, nous l'affaiblirons et la pousserons à se développer ailleurs. A l'international, d'autres éléments économiques et politiques s'emploient déjà à ce mouvement. **N'en rajoutons pas encore une couche !**

Sommaire

Réseaux 04

Grand angle 08
Un clic peut tout faire basculer : les clés pour protéger son entreprise

Focus 10
La ligne directe en questions… réponses

Maison de l'économie 12

Point de vue 16
Dieter Amstutz
CEO de la société Amstutz Technologies Amtec SA (ex-Zimmerli SA)

Agenda 18



Impressum
Rue de la Serre 4,
2000 Neuchâtel
Tél. 032 727 24 10
cnci@cnci.ch
www.cnci.ch

Parution bimestrielle
Rédaction & édition : CNCI
Bulletin adressé aux membres
Conception : Agence NEUE SA
Impression : Imprimerie Baillod SA

Publicité
Nadia Garavaldi Liengme
Tél. 032 727 24 10
nadia.garavaldi@cnci.ch
www.cnci.ch

FSC www.fsc.org
MIXTE
Papier | Pour une gestion forestière responsable
FSC® C031954

Le Saucisson neuchâtelois IGP distingué

La première sélection du Saucisson neuchâtelois IGP s'est tenue le 25 août à Rochefort. Neuf boucheries ont participé à une dégustation à l'aveugle. Le prix 2026 revient à Claude-Alain Christen, de la Boucherie Christen Delicatessen, pour un saucisson élaboré exclusivement avec de la viande neuchâteloise. L'initiative de la CNAV et de Neuchâtel Vins et Terroir vise à promouvoir le produit et le savoir-faire des artisans bouchers-charcutiers.

Victor Vogt prendra la direction de l'ECAP

Victor Vogt, actuellement responsable des services centraux de l'ECAP, deviendra directeur de l'établissement au 1er janvier 2027. À 38 ans, il succédera à Jean-Michel Brunner, qui prendra sa retraite après 14 ans à la tête de l'institution. Parmi les principaux défis du nouveau directeur figurent le changement climatique, les dangers naturels, la digitalisation, la cybersécurité et l'intelligence artificielle.

La Joux-Perret accélère sa croissance

La manufacture chaux-de-fonnière de mouvements horlogers prévoit une croissance de plus de 20 % de ses ventes en 2026, après une légère progression en 2025. Son développement repose notamment sur de nouveaux mouvements standards, dont le G100 automatique, qui connaît un important succès. La production dépasse désormais 100'000 mouvements par an, avec un objectif à terme de 250'000 à 300'000 unités.

Zuttion renforce sa présence dans la construction

Le groupe neuchâtelois Zuttion prend une participation majoritaire dans Arrigo, Arrigo et Tonon et Stoppa Construction. Les entreprises conserveront leurs noms, leurs marques et leurs équipes. Le rapprochement doit permettre de créer des synergies, de consolider les capacités financières et de renforcer leur compétitivité régionale.

Subway ouvre un deuxième établissement à Neuchâtel

Après la Maladière-Centre, Subway ouvrira un restaurant au centre-ville, à l'angle de la rue Saint-Honoré et de la place Numa-Droz. Cette implantation s'inscrit dans le développement du secteur de la restauration rapide à Neuchâtel, où McDonald's prévoit également des investissements et où UrPoke doit prochainement s'installer.

La Maison du Concert accueillera un nouveau restaurant

La Ville de Neuchâtel a retenu Mucho Bar pour reprendre le restaurant de la Maison du Concert, fermé depuis la faillite du Bistrot du Concert en 2025. Le futur établissement proposera une brasserie aux influences Belle Époque, méditerranéennes et grecques, ainsi qu'un bar musical au sous-sol. L'ouverture est prévue d'ici l'été 2027.

À LOUER OU À VENDRE

HALLE INDUSTRIELLE À DOMDIDIER (FR)



2 × 3'200 m²
surfaces industrielles

580 m²
bureaux sur trois étages

Disponible de suite
Route de l'Industrie 61–68
1564 Domdidier

GROUPE NORDMANN

Filipe Lago
079 903 27 47
lago@nordmann-holding.ch

WWW.GROUPE-NORDMANN.CH

ello business

La connexion au service de votre entreprise





Expertise locale

50 ans d'infrastructure dans la région.

Des milliers de kilomètres de fibre déployés.

Mission

Simplifier la connectivité pour les entreprises.

Des solutions pensées pour les enjeux réels du terrain.

A votre service

N'hésitez pas à contacter nos experts.

Pour toute demande ou commentaire.

ello BUSINESS

ello-business.ch


L’entrepreneuriat n’est pas pour les âmes sensibles
Avec notre expertise dans le canton de Neuchâtel, nous sommes toujours à vos côtés.
Pour un entrepreneuriat fort
Votre UBS Neuchâtel
UBS
© UBS 2026. Tous droits réservés.
ubs.com/entrepreneuriat

DIXI Polytool inaugure son nouveau site à Gampelen

À l'occasion de ses 80 ans, DIXI Polytool a inauguré son nouveau site à Gampelen. Réalisé en 17 mois, le bâtiment s'étend sur une parcelle de 4'700 m² et offre environ 2'400 m² de surface de plancher. Cette nouvelle infrastructure doit accompagner le développement de l'entreprise spécialisée dans les outils de précision.

Les Biscuits voyageurs changent de propriétaires

Après plus de vingt ans à la tête des Biscuits voyageurs, Vanessa et Christian Cuche transmettront leur commerce à Valérie et Fabien Loosli à la fin de l'année. Les nouveaux repreneurs, tous deux pâtissiers-confiseurs de formation, poursuivront l'activité de la biscuiterie artisanale. Les époux Cuche resteront actifs à temps partiel dans la région et Christian poursuivra son engagement dans la formation des apprentis.

Le musée Ulysse Nardin cambriolé au Locle

Le musée privé d'Ulysse Nardin a été cambriolé au Locle. Plusieurs pièces historiques rares ont été dérobées, notamment une montre de poche de 1860, une montre à complications de 1927 et une pièce Genghis Khan de 2002. Le montant du butin n'est pas encore connu. Une enquête pénale est en cours. Ce cambriolage intervient quelques semaines après le vol d'objets patrimoniaux au Musée d'horlogerie du Locle, ravivant les préoccupations concernant la protection du patrimoine horloger régional.





Deux hôtels du Locle à vendre

Un an après la faillite de la Fleur de Lis, l'hôtel de 22 chambres cherche toujours un repreneur, alors que la procédure de faillite touche à sa fin. La Ville du Locle et l'État de Neuchâtel figurent parmi les créanciers. Par ailleurs, le boutique-hôtel du Guesthouse, rénové en 2016, est mis en vente pour environ 4 millions de francs par sa propriétaire, qui souhaite prendre sa retraite.

18 ans et de nouveaux locaux: l'agence de communication Lemon pousse les murs à Neuchâtel



© Remédia Prod

Née à Serrières en 2008, Lemon a célébré ses 18 ans en inaugurant ses nouveaux locaux sur la place du Coq-d'Inde à Neuchâtel, entourée de 70 invités. L'équipe de 6 personnes, aujourd'hui implantée à Neuchâtel et Delémont, poursuit un développement maîtrisé. Fidèle à son slogan « Less talk, more rock », l'agence mise sur la clarté, l'exigence graphique et un conseil sans langue de bois pour accompagner le tissu économique de l'Arc jurassien. Prochaine étape: on pousse les murs à Delémont!

Un chef au riche parcours rejoint le Crêt-de-l'Anneau

Le restaurant de Travers accueille Gilles Escaffre comme nouveau chef. À 55 ans, le cuisinier français a travaillé auprès de grands noms de la gastronomie, notamment Paul Bocuse, Joël Robuchon, Alain Ducasse et Mauro Colagreco. Installé au Val-de-Travers avec son épouse, il souhaite désormais privilégier un rythme de vie plus calme tout en valorisant les produits locaux et en apportant de nouvelles influences à la carte.

Les premiers vins neuchâtelois sans alcool

Les Caves de la Béroche lancent trois vins désalcoolisés – blanc, rosé et rouge – qui ont été présentés pour la première fois au Village des vignerons de la Fête des vendanges. Cette offre répond à l'évolution des habitudes de consommation. Les premiers retours sont positifs, notamment auprès des personnes qui ne souhaitent plus boire d'alcool. D'autres producteurs neuchâtelois testent également ces nouvelles alternatives, tandis que les jus de raisin gazéifiés rencontrent eux aussi un succès croissant.

Brasport fête ses 80 ans et mise sur la diversification

Le fabricant chaux-de-fonnier de bracelets horlogers célèbre ses 80 ans dans un contexte de baisse des volumes de l'horlogerie. Pour y faire face, Brasport s'est diversifié dans la maroquinerie et emploie plus de 650 personnes au Portugal. La maison-mère, qui compte 50 collaborateurs à La Chaux-de-Fonds, conserve la proximité avec ses clients et le développement de nouveaux savoir-faire comme axes forts de sa stratégie.

Charles Constantin
Sous-Directeur CNCI

Un clic peut tout faire basculer : les clés pour protéger son entreprise

Organisé à l'attention des dirigeants de PME et d'administrations publiques, le troisième Forum neuchâtelois sur la cybersécurité a suscité un vif intérêt grâce à une approche à la fois informative, concrète et participative.



A gauche : Steven Bill, chef de la brigade des cyberenquêtes de la Police neuchâteloise. A droite : Kilian Cuche, expert en sensibilisation cyber à l'Office fédéral de la cybersécurité (OFCS)

À cette occasion, Kilian Cuche, expert en sensibilisation cyber à l'Office fédéral de la cybersécurité (OFCS), et Steven Bill, chef de la brigade des cyberenquêtes de la Police neuchâteloise, ont présenté l'évolution des menaces, les méthodes employées par les cybercriminels et les bonnes pratiques permettant de renforcer la résilience des organisations. Au terme du Forum, cinq questions ont été posées à chacun d'eux afin de prolonger leurs éclairages.



CINQ QUESTIONS À KILIAN CUCHE

Quelles sont aujourd'hui les principales cybermenaces qui visent les PME suisses ? Comment ont-elles évolué avec l'intelligence artificielle ?

Selon les statistiques du guichet unique de l'OFCS, les cas les plus fréquents sont, en premier lieu, la fraude (par exemple les jeux-concours frauduleux ou les arnaques au président), le phishing par courriel, mais également par téléphone (Voice-Phishing), et enfin les rançongiciels (Ransomware), qui sont moins fréquents, mais dont les conséquences sont parfois désastreuses sur les plans financier, réputationnel et opérationnel. L'intelligence artificielle (IA) joue quant à elle un rôle croissant dans la cybercriminalité. Les cybercriminels utilisent l'IA pour rendre leurs tentatives de fraude de plus en plus personnalisées et ciblées. L'IA leur permet également d'optimiser la recherche de vulnérabilités sur les réseaux exposés sur Internet. L'OFCS s'attend ainsi à une exploitation plus rapide et fréquente des vulnérabilités. Le temps de détection ainsi que la préparation d'une attaque ciblée sont fortement réduits. Il est donc essentiel de ne pas attendre pour mettre à jour les actifs matériels et logiciels, car ce temps est devenu encore plus précieux face à l'automatisation toujours plus rapide des cybercriminels.

Quelle est la faiblesse la plus fréquente que vous observez au sein des PME suisses ?

Avant d'aborder les faiblesses, il est tout de même réjouissant de constater que la prise de conscience des cyberrisques a nettement augmenté dans le monde économique et que ce sujet suscite un intérêt croissant de la part des entreprises et de la population en général. Malgré cette évolution positive, de nombreuses entreprises demeurent insuffisamment préparées. Nous observons encore fréquemment des systèmes informatiques obsolètes, des sauvegardes inexistantes ou insuffisamment protégées, l'absence de solutions d'authentification multifactorielle (MFA), l'absence de plans d'urgence et une formation insuffisante des employés en matière de cybersécurité. Les PME ne sont souvent que partiellement préparées aux cyberattaques, faute de connaissances spécialisées et de ressources suffisantes.

Comment une PME peut-elle vérifier que son prestataire informatique, ses sauvegardes et ses accès garantissent un niveau de protection suffisant ?

Une possibilité est de demander des certifications à son prestataire, mais surtout d'engager le dialogue sur ces questions de cybersécurité et d'effectuer des contrôles, car la responsabilité du traitement des données incombe en dernier ressort à l'entreprise. Vous pouvez par exemple demander à votre prestataire si vous pouvez accéder à vos données à tout moment et où elles sont stockées. Il est également important de clarifier les responsabilités et les rôles en cas d'incident, notamment en ce qui concerne les délais d'intervention du prestataire. Concernant les sauvegardes, il est crucial d'effectuer des tests de restauration afin de vérifier leur bon fonctionnement.

Comment mettre en place une organisation capable de limiter les dégâts lorsqu'un collaborateur clique malgré tout sur un lien frauduleux ?

Il est quasiment impossible d'atteindre un taux de clics frauduleux de 0 %: avec la précipitation et le perfectionnement des attaques, quelqu'un finira toujours par cliquer. C'est pourquoi l'OFCS mise, en plus de la sensibilisation, sur des mesures techniques pour éviter qu'un clic malencontreux ne déclenche un incident. Il faut d'abord limiter la réception des courriels de phishing, notamment grâce aux filtres anti-spam. Si des données d'accès sont divulguées, il faut sécuriser les accès en amont, notamment selon le principe du moindre privilège, et détecter puis désactiver rapidement les connexions frauduleuses, si possible automatiquement. Au niveau organisationnel, chacun doit savoir où et comment signaler un incident sans craindre de sanctions, afin de favoriser la transparence et une réaction rapide. Enfin, un simple compte utilisateur ne devrait pas permettre d'exécuter des programmes malveillants. Les utilisateurs ne doivent pas être seuls responsables d'un clic : des mesures techniques sont essentielles pour en limiter les conséquences.

Il est quasiment impossible d'atteindre un taux de clics frauduleux de 0 %: avec la précipitation et le perfectionnement des attaques, quelqu'un finira toujours par cliquer.

Quelles sont les mesures prioritaires qu'une PME devrait adopter, même avec des moyens limités ?

Les mesures suivantes demandent en général peu de temps et augmentent considérablement votre niveau de protection : mots de passe forts, authentification à plusieurs facteurs (MFA/2FA) ; sauvegardes régulières des données ; mises à jour régulières ; prudence face aux courriels.



CINQ QUESTIONS À STEVEN BILL

Quels types de cyberescroqueries touchent actuellement le plus souvent les PME neuchâteloises ?

Deux phénomènes dominent. D'abord les rançongiciels (ransomware). Les criminels chiffrent les données de l'entreprise, souvent après en avoir copié une partie, puis exigent une rançon sous menace de publication. Ensuite, la compromission de messagerie professionnelle (BEC) : l'escroc s'introduit dans une boîte mail ou imite un fournisseur et envoie une fausse facture ou un changement de coordonnées bancaires. La fraude au président, où un faux dirigeant ordonne un virement urgent et confidentiel, reste une menace réelle. Nous n'avons actuellement aucun cas en cours, mais ce scénario revient par vagues et les PME doivent rester vigilantes. Pour la première attaque, en plus de voir des données sensibles publiées, le risque de perte d'exploitation est important. Concernant les deux dernières menaces, les préjudices se mesurent souvent en centaines de milliers de francs de perdus, avec pour le BEC un problème de suivi et de blocage des fonds, car les faits sont souvent constatés 30 jours plus tard lorsque le véritable fournisseur envoie un rappel de paiement.

Les mesures suivantes réduisent fortement le risque : se méfier des courriels d'hameçonnage (phishing) ; généraliser la double authentification (2FA), y compris pour la messagerie ; se faire accompagner par une société spécialisée ou avoir des spécialistes en interne pour mettre à jour et surveiller les systèmes ; effectuer des sauvegardes régulières, stockées hors ligne pour ne pas pouvoir être chiffrées ; fixer des processus de paiement clairs, avec double validation ; parler de ces phénomènes pour maintenir une certaine vigilance des collaborateurs et les former .

Comment expliquer que le nombre de cas signalés diminue alors que les préjudices financiers augmentent ?

Les attaques sont moins nombreuses mais plus ciblées. Les criminels se renseignent sur l'entreprise, ses fournisseurs et ses procédures avant d'agir, ce qui leur permet de viser des montants plus élevés. Ils fonctionnent aussi de plus en plus comme de véritables entreprises, avec des outils et des services qu'ils se revendent entre eux. Il faut aussi tenir compte des cas non signalés. Certaines victimes renoncent à déposer plainte, par crainte pour leur réputation ou parce qu'elles pensent que rien ne peut être fait.

Dans quelles conditions la police et les banques peuvent-elles encore bloquer ou récupérer les fonds détournés ?

Tout se joue sur le temps. Si la banque est avertie dans les heures qui suivent le virement, elle peut tenter un rappel auprès de la banque destinataire, et la police peut demander au Ministère public d'ordonner un séquestre. Les chances sont meilleures lorsque les fonds se trouvent encore en Suisse ou dans un pays avec lequel la coopération fonctionne bien. Une fois l'argent retiré, fractionné ou transféré vers d'autres pays ou en cryptomonnaies, les chances de récupération diminuent. D'où l'importance d'alerter sans attendre. Nous travaillons sur ces processus et ces efforts portent leurs fruits puisqu'un peu moins de 2 millions de francs ont été bloqués en 2025, et ce montant est déjà dépassé en 2026.

Sommes-nous mieux préparés qu'il y a cinq ans, ou les cybercriminels progressent-ils plus rapidement que les entreprises ?

Les deux. La sensibilisation a clairement progressé et beaucoup de PME ont renforcé leur sécurité. Mais les criminels s'adaptent vite, notamment grâce à l'intelligence artificielle, qui rend les messages frauduleux plus crédibles, facilite la préparation d'attaques ciblées et en réduit le coût. Elle permet même d'imiter la voix ou le visage d'un dirigeant lors d'un appel, ce qui renforce le risque de fraude au président. La prévention et la vigilance doivent donc être permanentes car les criminels ne s'arrêtent jamais.

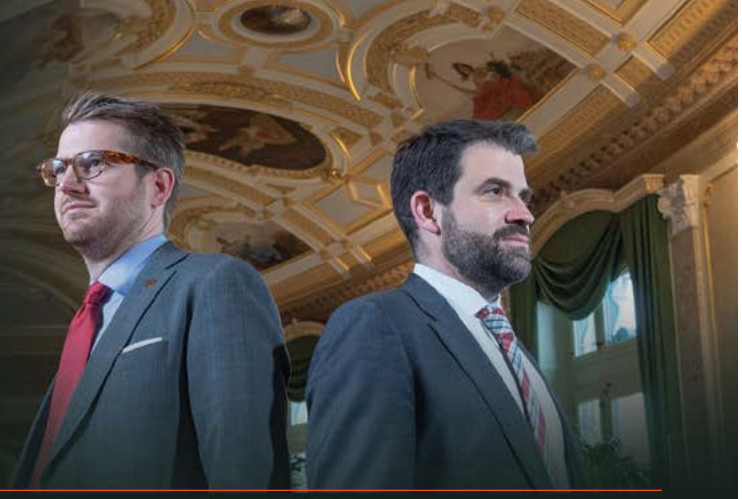
Lorsqu'une PME est victime d'une cyberattaque ou d'une escroquerie, quels réflexes doit-elle adopter immédiatement pour préserver ses chances d'intervention et d'enquête ?

En cas de virement frauduleux, contacter immédiatement sa banque, puis la police. En cas d'attaque informatique, isoler les appareils touchés du réseau sans les éteindre, et faire appel à son prestataire informatique. Dans tous les cas, conserver toutes les traces : courriels, messages, journaux, captures d'écran. Ne pas payer de rançon. Enfin, déposer plainte et signaler l'incident à l'Office fédéral de la cybersécurité.

Le CYBER QUIZZ du troisième Forum neuchâtelois sur la cybersécurité vous invite à tester vos connaissances à travers des situations concrètes inspirées du quotidien des entreprises. Phishing, intelligence artificielle, protection des données, mots de passe, sauvegardes, fraude, réseaux Wi-Fi ou encore gestion des incidents : sauriez-vous repérer les pièges et avoir la bonne réaction ?
www.cnci.ch/cyber-quizz

La ligne directe **en questions… réponses**

Charles Constantin
Sous-Directeur CNCI



La consultation Transports '45 marque une nouvelle étape déterminante pour la ligne directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Si ce projet figure parmi les infrastructures ferroviaires envisagées à l'horizon 2045, sa réalisation dépendra encore de choix politiques et financiers majeurs à Berne.

En quoi cette liaison est-elle stratégique ? Quels bénéfices peut-elle apporter à l'économie cantonale et comment faire valoir sa priorité auprès des autorités fédérales ?

Éclairage croisé avec **Damien Cottier (DC)**, vice-président de la Commission des transports et des télécommunications du Conseil national, et **Baptiste Hurni (BH)**, vice-président de la commission homologue du Conseil des États.

En quoi la ligne directe constitue-t-elle un enjeu stratégique pour l'avenir du Canton de Neuchâtel, au-delà d'un simple projet de transport ?

DC : Toute la stratégie de mobilité et d'aménagement du territoire cantonal a été conçue autour de ce nouvel axe fort Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds-Le Locle, avec le soutien clair du peuple qui a approuvé le projet « Mobilité 2030 » à près de 85 % en 2016. La ligne directe permettra un temps de parcours fortement réduit (15 minutes entre la capitale cantonale et la métropole horlogère) mais aussi des cadences au quart d'heure. Les 3 villes seront plus proches l'une de l'autre et mieux connectées au réseau national que jamais. Cela permet aussi de renoncer à une augmentation de la capacité de transport par la route via le tunnel de la Vue-des-Alpes et de favoriser le transfert modal vers le rail en lien aussi avec les objectifs climatiques.

BH : Et il ne faut pas oublier la raison pour laquelle connecter Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds est essentiel. Notre canton a trop souffert et souffre parfois encore d'un conflit haut-bas d'un autre âge, alors que l'enjeu au niveau suisse est la place du canton. Rapprocher les deux grandes villes permet, je l'espère, d'enterrer une fois pour toute ce conflit haut-bas. Par ailleurs, créer une colonne vertébrale forte et efficace en matière de transports publics permettra d'y connecter plus rapidement les transports issus des autres régions. Cette efficience devrait nous permettre de fonctionner comme une collectivité cantonale.

Quel impact concret cette liaison pourrait-elle avoir sur les entreprises et l'emploi dans le canton ?

DC : C'est toute l'attractivité du canton et tout spécialement des Montagnes qui est en jeu : meilleure connexion non seulement avec le bas du canton mais aussi avec le plateau suisse, spécifiquement l'Arc lémanique dont le dynamisme économique n'est plus à démontrer. Cette réflexion d'aménagement du territoire permet aussi le développement de zones économiques bien connectées dans le haut comme dans le bas du canton.

BH : Les conditions cadres, pour les entreprises, prennent aussi en compte l'efficacité des transports publics. Il s'agit donc d'un élément-clé. Par ailleurs, vu les prix assez invraisemblables des zones industrielles dans l'Arc lémanique, on peut légitimement penser que si notre région, avec ses nombreux atouts, se connecte mieux au reste de la Suisse, cela constituera un appel d'air vertueux.

Les conditions cadres, pour les entreprises, prennent aussi en compte l'efficacité des transports publics.

Quels seront les arbitrages décisifs pour départager les projets ? Quand la ligne directe connaîtra-t-elle son sort ?

DC : Elle devrait déjà connaître son sort, puisque le Parlement a déjà donné son accord en 2019. Toutefois avec Transport'45 tous les projets qui ne sont pas encore en phase de constructions sont remis en cause. Le projet garde de bonnes chances car il figure dans le rapport mis en consultation après la validation de sa pertinence par les experts. Selon le planning actuel, le Parlement devrait trancher d'ici le 1er semestre 2028 puis il y aura probablement une votation populaire si les Chambres acceptent la prolongation du 0.1 point de TVA qui existe aujourd'hui pour les transports mais qui est limité à 2030.

BH : C'est difficile d'être très précis. L'agenda officiel est celui que mon collègue Damien Cottier a rappelé. Néanmoins, l'actualité récente et notamment les incertitudes liées à la consultation ou aux analyses du Contrôle fédéral des finances peuvent légèrement reporter le délai. Ce qui est certain en revanche c'est que le canton doit continuer d'avancer sur le projet et le peaufiner pour qu'au moment où les crédits seront votés, le chantier puisse commencer immédiatement.

INTERVIEW COMPLET EN LIGNE

Sur www.cnci.ch/ligne-directe-en-questions-reponses, **Damien Cottier** et **Baptiste Hurni** répondent à deux autres questions essentielles. Ils expliquent pourquoi cette infrastructure dépasse le seul cadre cantonal et constitue un projet d'importance nationale, tout en levant les critiques liées aux coûts et à l'ampleur du projet.

tsm
Compagnie d'Assurances
depuis 1921

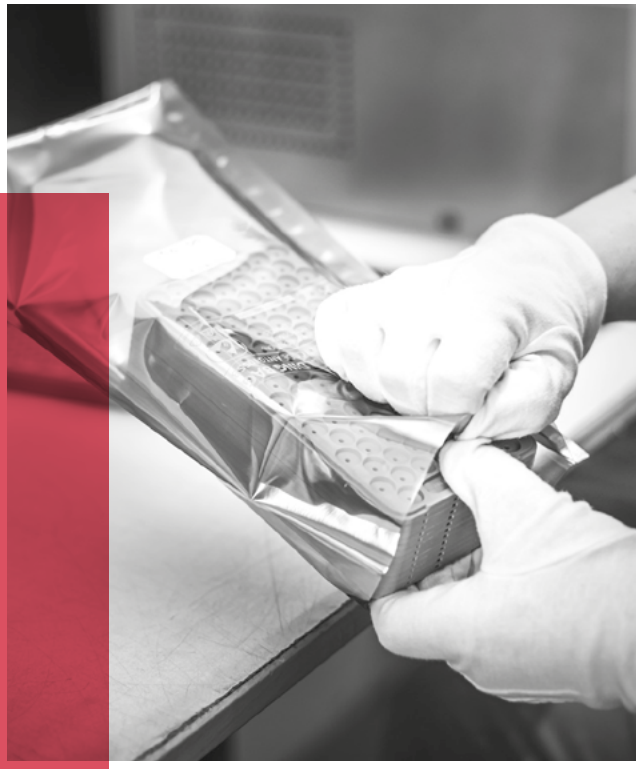
tsm.ch/assurance-transports-marchandises



Vous anticipez les délais. Nous, les imprévus.

Retard, choc, vol, avarie, incident logistique...
Le transport n'est jamais un long fleuve tranquille.
Avec nos **assurances transport**, nos solutions s'adaptent à chaque exigence pour que votre chaîne d'approvisionnement reste solide, même quand tout ne se passe pas comme prévu.

fondation
alfaset
production+services



opérations manuelles – multiservices

- Industrie, horlogerie, grande distribution, services
- 1 à 100 bénéficiaires expérimenté-es disponibles immédiatement
- Gestion e-shop
- Grands volumes, courts délais
- Mandats uniques ou réguliers

Vous avez un besoin pour des travaux de conditionnement? D'assemblage? De montage de lots divers?
Contactez-nous pour en savoir plus ou organiser une visite de nos ateliers.

Fondation Alfaset
Rue des Terreaux 48 | CH-2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. + 41 32 967 96 50 | info@alfaset.ch

alfaset.ch

Une visite qui ne manque pas de… patate !

Association PME-CE : des pommes de terre à l'assiette !





Dans les coulisses de Frigemo SA : de la pomme de terre à la frite

Pour cette visite organisée chez Frigemo SA à Cressier, les Membres PME-CE ont commencé par un changement de look pour le moins inhabituel : blouse, charlotte et, pour certains, couvre-barbe étaient de rigueur !

Après quelques passages obligatoires par le lavage des mains, chacun était fin prêt à découvrir les coulisses de la production. La photo de groupe en témoigne : difficile de ne pas sourire devant cette joyeuse équipe de visiteurs, quelque peu méconnaissables.

Une fois les équipements de protection enfilés, place à la découverte. Cette immersion a permis de mieux comprendre l'activité de Frigemo SA, spécialisée notamment dans la transformation de la pomme de terre suisse et intégrée à la coopérative Fenaco.

De la pomme de terre à la frite

À Cressier, quelque 180 collaborateurs travaillent à la transformation de la pomme de terre. Le site entretient des liens étroits avec l'agriculture régionale : environ 300 producteurs, situés dans un rayon maximal de 60 kilomètres, fournissent les pommes de terre nécessaires à la production.

Chaque année, plus de 60'000 tonnes de pommes de terre sont ainsi transformées en quelque 193 articles. Parmi les spécialités produites figurent les frites, les pommes duchesse, les röstis sous différentes formes – galettes ou sticks –, les croquettes, les pommes noisette ou encore les flocons de pommes de terre destinés à la préparation de purée. À cela s'ajoutent diverses spécialités surgelées et réfrigérées à base de pommes de terre.

Cette diversité témoigne du savoir-faire de Frigemo et de sa volonté de valoriser au mieux la production agricole suisse en travaillant avec une matière première indigène.

L'entreprise est notamment le fournisseur exclusif de McDonald's en Suisse, qui compte 191 restaurants dans le pays. Frigemo travaille également avec d'autres acteurs importants de la distribution, parmi lesquels Coop, Findus et Volg. Le site de Cressier produit par ailleurs, sous licence McCain, différents produits destinés au marché suisse.

Une frite, plusieurs étapes

Derrière une simple frite se cache un processus de fabrication particulièrement élaboré. La cuisson constitue notamment une étape essentielle. Frigemo utilise quelque 1,5 million de litres d'huile par année, principalement de colza et de tournesol.

Les frites sont précuites dans l'huile avant d'être congelées. Elles peuvent ensuite poursuivre leur parcours jusqu'au consommateur, prêtes à être préparées dans les restaurants ou à domicile.

Après la théorie et l'observation, place à la dégustation ! La visite s'est terminée de manière particulièrement gourmande avec des frites et des sticks de rösti. Une façon savoureuse de découvrir directement dans l'assiette le résultat du savoir-faire observé quelques instants plus tôt.

Au-delà des installations et des processus de fabrication, cette immersion a permis de mieux comprendre les différents maillons de la chaîne alimentaire : de l'agriculteur à la transformation, puis à la distribution et enfin à la consommation. Une chaîne de valeur dans laquelle chaque étape joue un rôle essentiel.

Un aperçu de l'univers Fenaco

Frigemo SA fait partie de la coopérative Fenaco, qui regroupe une vingtaine d'entreprises importantes ainsi qu'un grand nombre de filiales et de marques. Parmi celles-ci figurent notamment LANDI Suisse, Volg et Ramseier Suisse.

L'activité de Frigemo ne se limite d'ailleurs pas à la pomme de terre. Elle s'étend également aux produits « convenience », c'est-à-dire aux produits prêts à cuisiner ou à consommer, ainsi qu'aux légumes, aux fruits, aux pâtes et aux salades préparées. L'entreprise est également active dans la distribution alimentaire. Ses deux autres principaux sites de production se trouvent à Mellingen (AG) et à Zollikofen (BE).

En 2025, Fenaco comptait 11'613 collaborateurs, pour un chiffre d'affaires de CHF 7,210 milliards et un résultat de groupe de CHF 111 millions.

Une récolte sous pression

Derrière cette chaîne de production, les conditions agricoles jouent naturellement un rôle essentiel. La vague de chaleur de cette année a eu des conséquences concrètes sur la récolte : les volumes de pommes de terre disponibles ont diminué d'environ 20 %, tandis que les tubercules récoltés se sont également révélés plus petits.

Une situation qui illustre les défis auxquels sont confrontés les producteurs comme les entreprises de transformation : garantir les approvisionnements tout en s'adaptant à des conditions climatiques toujours plus changeantes.



Nadia Garavaldi
Secrétaire PME-CE

Décarbonation et adaptation au climat

La décarbonation et l'adaptation au changement climatique constituent ainsi des enjeux majeurs pour l'avenir de la filière. Ces questions ont également été abordées durant la visite, de manière très concrète, en mettant en évidence leurs répercussions sur l'ensemble de la chaîne alimentaire.

L'immersion chez Frigemo SA aura ainsi permis aux Membres PME-CE de mieux comprendre les liens étroits entre agriculture, industrie et distribution, mais aussi tout le savoir-faire nécessaire pour transformer une pomme de terre récoltée dans la région en un produit qui finit dans l'assiette du consommateur.

Une visite bien… huilée !



Après une telle immersion, il devient difficile de regarder une simple portion de frites tout à fait de la même manière. Derrière quelques bâtonnets dorés se cachent des producteurs, des collaborateurs, des machines, de nombreuses étapes de transformation, beaucoup de savoir-faire… et, bien sûr, une bonne dose d'huile !



Capa'cité célèbre sa 10e édition
et ses 20 ans d'engagement

Du 10 au 16 septembre 2026, la 10e édition de Capa'cité a accueilli plus de 5'500 élèves de 10e et 11e année sur le site d'Evologia, à Cernier. À l'occasion de ses 20 ans, la manifestation a une nouvelle fois confirmé son rôle essentiel dans la promotion de la formation professionnelle et la découverte des métiers auprès des jeunes.

Sandrine Ambigapathy
Présidente Capa'cité

Melissa Cossentino
Secrétaire



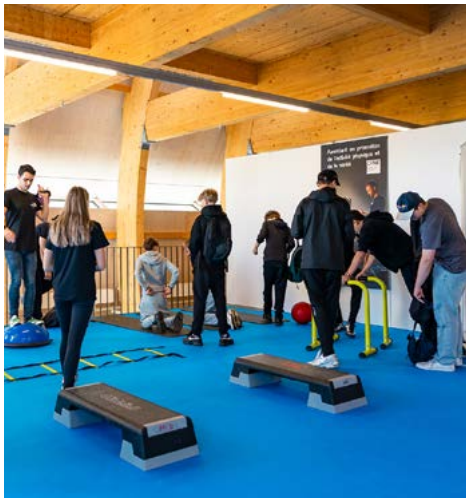












Les entreprises et associations professionnelles du canton, soutenues par plus de 500 bénévoles, se sont mobilisées pour faire découvrir plus de 200 métiers de manière concrète, interactive et immersive. Répartie sur près de 12'000 m², la manifestation était organisée en six quartiers thématiques: Commerce & Gestion, Vert, Technique, Bâtiment & Construction, Santé & Social et Gourmand.



Le concept « Déc'ouverte », qui invitait les élèves à identifier leur métier favori, relever celui qui les avait le plus surpris et réaliser un geste métier dans chaque quartier, a rencontré un vif succès en favorisant les échanges avec les professionnels présents.

Parmi les temps forts de cette édition anniversaire figurent la cérémonie d'ouverture, les ateliers « Booste ton apprentissage », les visites en langue d'origine, la séance d'information destinée aux parents, ainsi que le Championnat suisse de boulangerie et la simulation d'un appel à une centrale d'urgence.

Pour marquer cette 10e édition, les visiteurs étaient également invités à laisser un message sur une sculpture évolutive créée pour l'occasion, symbole des souvenirs et témoignages recueillis tout au long de la semaine.

Capa'cité s'est clôturée dans une ambiance conviviale avec un goûter des familles, confirmant une fois encore sa place incontournable dans l'accompagnement de la relève neuchâteloise.

www.capacite.ch

Charles Constantin
Secrétaire général UNAM

WorldSkills de Shanghai : **Augustin ramène du bronze à Fontainemelon**

Augustin a brillamment conclu son aventure aux WorldSkills de Shanghai en décrochant une médaille de bronze qui récompense son talent, son engagement et son immense travail.





© Swiss Skills

En 22 heures, étalées sur quatre jours d'épreuves particulièrement exigeantes, il a réalisé un petit escalier de trois marches muni d'une rambarde. Précision, rigueur, maîtrise technique et gestion du temps ont été déterminantes pour relever ce défi au plus haut niveau. Dans un entretien, il revient sur son expérience à Shanghai.

www.cnci.ch/augustin-mettraux-de-retour-des-worldskills



Nadia Garavaldi Liengme
Relations Membres CNCI
Assistante de Direction

Dieter **Amstutz**

CEO de la société Amstutz Technologies
Amtec SA (ex-Zimmerli SA)



Pourquoi avoir choisi de faire évoluer Zimmerli SA vers Amtec SA, et que signifie ce nouveau nom pour vous ?

Amtec signifie « Amstutz Technologies ». Le nom fait référence à mon nom, mais surtout à notre volonté de réunir différentes technologies et différents savoir-faire.

Je suis entré chez Zimmerli SA en 2007 et, fin 2023, j'ai repris la majorité des actions. Je souhaitais donner une nouvelle dynamique à l'entreprise, tout en conservant ce qui fait sa force.

Depuis 1991, nous sommes actifs en tant que représentant multimarques. Notre rôle est de proposer à nos clients des technologies et des solutions adaptées à leurs besoins, dans des domaines aussi variés que l'usinage, la rectification, le nettoyage, le laser, le traitement des lubrifiants et des copeaux ou encore la microdécoupe.

PERO est notre principal partenaire et également co-actionnaire. Cette collaboration reste donc importante pour nous. Avec Amtec, nous voulons donner une nouvelle impulsion à cette histoire, tout en nous appuyant sur les bases solides de l'entreprise.

Quels éléments de l'histoire et de l'héritage de Zimmerli souhaitez-vous absolument conserver ?

Avant tout, les relations avec nos partenaires historiques, dont certains le sont depuis plus de trente ans. Ces collaborations reposent sur la confiance et l'expérience.

Par exemple, les machines PERO semblent parfois un investissement important, mais leur qualité de conception et leurs performances leur permettent de conserver leur valeur dans le temps. C'est une philosophie que nous souhaitons garder : privilégier la qualité, la fiabilité et la pérennité.

Votre offre couvre de nombreuses technologies. En quoi cette approche multimarques répond-elle aux besoins actuels de vos clients ?

C'est justement l'avantage d'avoir un catalogue complet et diversifié, avec plusieurs technologies et plusieurs marques. Cela nous permet de répondre à des besoins industriels très différents et d'accompagner nos clients dans leurs projets.

Face aux nombreux défis de l'industrie, quels sont selon vous les principaux enjeux pour les entreprises suisses ?

Il est essentiel de maintenir un niveau d'innovation élevé, tout en continuant à miser sur la qualité et la précision. Le service doit également être irréprochable.

Il est essentiel de maintenir un niveau d'innovation élevé, tout en continuant à miser sur la qualité et la précision.

Nous sommes actifs en Suisse, en France et au Portugal. Nous avons aussi des contacts réguliers avec l'EPFL, ce qui nous permet de rester attentifs aux nouvelles technologies et de garder un œil sur les évolutions à venir.

L'automatisation et l'intelligence artificielle transforment l'industrie. Quelles opportunités représentent-elles pour Amtec SA et ses clients ?

Pour nous, l'un des enjeux est de collecter et structurer les données historiques et techniques de nos clients. Cela nous permettra de mieux les accompagner et d'identifier avec eux des possibilités d'optimisation.

L'IA peut aussi nous aider en interne à conserver et transmettre les connaissances de nos collaborateurs. C'est important pour ne pas perdre ce savoir-faire lorsqu'une personne quitte l'entreprise.

Vous investissez dans vos infrastructures, le service et la durabilité. Quelles sont vos priorités pour accompagner vos clients sur le long terme ?

Pour nous, la pérennité repose sur la diversification de notre offre, la qualité de nos services et notre présence sur différents marchés.

Nous avons également engagé des travaux sur notre bâtiment : panneaux solaires, isolation, accumulation d'énergie et pompe à chaleur. L'objectif est d'aller progressivement vers une autonomie énergétique.

Si vous vous projetez dans dix ans, à quoi aimeriez-vous que ressemble Amtec SA ?

J'aimerais voir une entreprise dynamique, moderne et tournée vers l'avenir, qui continue à évoluer et à innover.

Et surtout, j'aimerais qu'elle puisse continuer à se développer avec une équipe solide et un savoir-faire qui perdure. Pour moi, c'est finalement l'essentiel : construire une entreprise qui puisse continuer son chemin dans le temps.

ASSURANCES
MANAGEMENT SA

Société de courtage en assurances engagée à défendre les intérêts des entreprises en toute indépendance et discrétion depuis de nombreuses années.



Avec AM Assurances Management SA vous disposez d'un seul interlocuteur pour toutes vos questions d'assurances.

AM ASSURANCES MANAGEMENT SA - Faubourg du Lac 11 - 2001 Neuchâtel - 032 753 00 00
www.assurancesmanagement.ch

27 octobre 2026, 13h30 – 16h30
CNCI, Neuchâtel

Agents IA : 5 cas concrets en entreprise

Après trois ans de ChatGPT en mode « question-réponse », nous entrons dans une nouvelle ère, celle des agents IA, capables d'exécuter des tâches de façon autonome. Nous aborderons directement l'essentiel : qu'est-ce qu'un agent IA ? Quelles tâches peut-on lui confier ? Comment les intégrer sans perdre le contrôle ?

29 octobre 2026, 08h00 – 11h00
CNCI, Neuchâtel

Petit déjeuner-conférence – La gestion des impayés de A à Z

La CNCI propose un atelier animé par Debitors Management, consacré à la prévention, la gestion et au recouvrement des impayés. Au programme : processus de relance, réduction des délais d'encaissement, poursuites et faillites, ainsi que conseils pratiques et cas concrets.

29 octobre 2926, 13h30 – 17h00
CNCI, Neuchâtel

Négocier des solutions pérennes : prévenir et résoudre les conflits en entreprise

Lors de ce 3e atelier, nous vous proposons d'aborder la négociation comme une compétence de prévention et de résolution des conflits. Vous découvrirez des clés pour comprendre la dynamique d'un conflit et en reconnaître les signaux, des outils pour désamorcer les tensions et conduire des conversations sensibles, ainsi qu'une méthode pour négocier lorsque la relation est déjà dégradée, que les émotions sont fortes et que le temps presse.

29 octobre 2026, 17h30 – 19h30
Microcity EPFL, Neuchâtel

Regards croisés sur la conjoncture

Le Service de l'économie et la CNCI organisent la quatrième rencontre « Regards croisés » consacrée aux opportunités qu'offre le Québec aux entreprises neuchâteloises dans les domaines de l'aérospatial, de la fabrication de précision et de l'innovation. Spécialistes et dirigeants croiseront leurs regards sur les perspectives économiques, les collaborations entre la Suisse et le Québec, les enjeux de certification ainsi que les applications à double usage (« dual use »).

02, 03, 09, 10, 23 et 24 novembre 2026, 08h30 – 17h00
CVCI, Lausanne

Le contrat de travail – Formation complète en 6 jours

Formation complète donnée par modules incluant théorie, exemples et cas pratiques sur les thématiques suivantes : types de contrats, début des rapports de travail, durée du travail, rémunération, vacances, congés spéciaux, certificat de travail, protection de la santé et de la personnalité, fin des rapports de travail.

10 novembre 2026, 07h30 – 10h00
CNCI, Neuchâtel

Petit déjeuner-conférence – Les clés d'un site web performant

La CNCI, en collaboration avec Agence Makema Sàrl, propose une conférence consacrée aux leviers d'un site web performant : SEO, visibilité dans les moteurs d'IA, choix technologiques, maintenance, sécurité, performances et analyse des données. Des conseils pratiques pour renforcer sa présence en ligne et intégrer son site à son écosystème digital seront également abordés.

11 novembre 2026, 10h30 – 11h30
CNCI, Neuchâtel

Supply Chain Management – Que nous disent les entreprises neuchâteloises ?

Présentation des résultats de l'étude conjoncturelle d'automne consacrés à la supply chain, suivie de leur analyse par Karine Doan, professeure associée en Supply Chain Management à la HE-Arc.

16 novembre 2026, 14h00 – 16h00
Webinaire

Les lundis digitaux du service juridique : Durée du travail (III)

Troisième et dernier volet de la série "durée du travail", cette session parlera d'une multitude de thématiques disposant de règles particulières. Commençant par le travail de nuit et du dimanche, pour enchaîner sur le sujet des jours fériés, en passant sur le complexe service de piquet, pour finir par les règles sur la maternité et celles des jeunes travailleurs.

17 novembre 2026, 9h00 – 12h00
CNCI, Neuchâtel

Structurer l'usage de l'IA dans les PME (Organiser, standardiser, piloter)

Cet atelier propose une démarche concrète permettant aux PME de structurer l'utilisation de l'IA, d'assurer la cohérence des pratiques et de mettre en place un cadre de gouvernance simple et pragmatique.

17 novembre 2026, 10h30 – 12h00 ou 16h00 – 17h30
Webinaire

Jurilex

Deux sessions à choix en visio vous sont proposées afin de faire le point sur les dernières jurisprudences fédérales intéressantes en matière de droit du travail.

Retrouvez notre agenda



Notre contribution à ta santé

Une vie saine là où tu vois clair.

Payer près de chez soi avec le CSS Coin et économiser 30%.

Plus d'informations dans les agences CSS et sur **css-coin.ch**

Agence générale de Neuchâtel
Samuel Copt, Agent Général
Fb. de l'Hôpital 13, 2000 Neuchâtel
058 277 73 29, info.neuchatel@css.ch

Votre santé.
Votre partenaire.

Outils série Micro,

le nouveau standard pour les micro-machines

80 years of precision

DIXI polytool



www.dixipolytool.com